S'NEPOMUK BLÄTTLA

Bulletin communal d'information de Meyenheim

Sommaire

Le mot du Maire	1
Quoi de neuf	2
Bien vivre à Meyenheim	5
Parole aux associations	6
Les délibérations	9
Agenda	14

N° 125
Mai 2023

Horaires d'ouverture
au public de la mairie
Lundi :
8h30-12h00 / 13h -18h00
Mardi et jeudi :
8h30 - 12h00
Vendredi :
8h30-12h00 / 13h -17h30
Tél : 03 89 81 02 40

Fermeture exceptionnelle de la mairie pour cause de déménagement le 8 et 9 juin

Club de la Bonne Humeur en sortie – photo Claudine Kuhn

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Nous sommes très heureux de partager avec vous l'avancement de nos projets. Après plus de deux années de réunions, d'études, de dépôts de dossiers divers et variés, nous allons enfin dans les prochaines semaines voir la concrétisation de la construction du groupe scolaire-périscolaire et la restructuration de l'école des filles en Mairie et salles associatives. À la suite de l'appel d'offres, la plupart des lots ont été attribués (voir page 11). Le montant prévisionnel des travaux de 5 100 000 € HT est en adéquation avec les fortes hausses que nous subissons depuis plus d'une année. Grâce aux soutiens financiers de l'Etat, de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin nous serons en mesure de financer ce projet.
L'école maternelle restera en place pour l'année scolaire 2023/2024 avec une cour réduite mais bien sécurisée. La classe primaire de l'école des filles sera transférée au courant de l'été à l'école bleue en concertation avec les services de l'Education Nationale.
Les services de la Mairie seront transférés aux ateliers municipaux à compter du 12 juin 2023 où nous continuerons à assurer l'accueil des administrés.
Les travaux de viabilisation sont désormais terminés au lotissement « Le Moulin ». Les premiers compromis de vente seront signés au courant du mois de mai. A ce jour quatre permis de construire ont été déposés et sont en cours d'instruction.
Nous avons voté au courant du mois de mars le budget 2023. Malgré nos projets le Conseil Municipal, au vu de l'inflation, a décidé de maintenir les taux d'imposition 2022 pour ne pas alourdir les charges reposant sur les contribuables. Néanmoins le vote de la Loi de Finances en décembre dernier, a entériné une revalorisation forfaitaire des bases cadastrales de 7%, bases qui servent de calcul à la taxe foncière.
Cordialement.

Françoise BOOG

Quoi de neuf à Meyenheim

Fleurissement – tonte

Les jardinières destinées au fleurissement du pont et de l'école bleue ont été mises en pot par Sergio et Gaël avec l'aide de notre adjoint Armand FURLING. Le géranium reste la fleur emblématique d'Alsace et permet de réduire l'arrosage à deux passages par semaine.
Conscients du changement climatique nous réduisons progressivement la plantation de fleurs annuelles.

Cette année, le massif à côté du pont sera aménagé avec des techniques respectueuses de l'environnement : plantation de plantes vivaces pérennes, toutes saisons, peu consommatrices d'eau, utilisation de compost et de paillage.
De même, afin de préserver la biodiversité, l'unité routière de la Collectivité européenne d'Alsace nous a demandé de ne pas tondre l'herbe côté est de la RD201.
Une nouvelle approche des espaces verts avec plus de respect pour la nature.

Opération composteur 2023

Depuis de nombreuses années, le Centre Haut Rhin fait de la promotion du compostage individuel une de ses opérations phares pour la prévention et la réduction des déchets.

La collecte des biodéchets mis en place depuis le 1er janvier 2023 ne remplace pas le compostage individuel mais vient en complément.
Le compostage permet de traiter directement chez soi ses restes alimentaires et ses déchets verts pour produire du compost utilisable en amendement dans son jardin.
Aussi, une nouvelle opération de promotion du compostage individuel est lancée et cette année 2 volumes différents de composteurs en bois sont proposés afin de s'adapter au maximum au besoin de chacun :

- Composteur en bois de 300 litres au tarif de 32 €
- Composteur en bois de 600 litres au tarif de 40 €

Les usagers souhaitant bénéficier d'un composteur complètent un bulletin de réservation (disponible sur le site internet de la CCCHR ou en mairie) et le retournent.
Un courrier de confirmation avec les modalités de retrait leur sera envoyé.

Embâcle naturel

Le syndicat « Rivières de Haute-Alsace » interviendra prochainement pour enlever l'embâcle qui s'est formé au milieu de l'Ill à hauteur du pont.

Cette intervention mécanique depuis la berge permettra de maintenir le libre écoulement des eaux.

Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée, dès 2023, pour l'ensemble des ménages. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-même, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de pré remplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.
En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration ou de problème d'accès aux services en ligne, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Modification des modalités de collectes

La collecte des ordures ménagères du lundi 29 mai 2023 (Lundi de Pentecôte) est **avancée au samedi 27 mai 2023.**

Déplacement du défibrillateur

A compter du 15 mai, le défibrillateur implanté sur la façade de la mairie sera déplacé à l'école bleue au 13 grand rue.

Avis d'enquête publique
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
Modification n°1

Il sera procédé du mercredi 24 mai 2023 au vendredi 23 juin 2023 inclus à une enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes, portant notamment sur les points suivants :

- Ouverture à l'urbanisation d'un secteur de réserve foncière à Oberhergheim (secteur 2AUe3) avec création d'une orientation d'aménagement et de programmation
- Création d'un sous-secteur et d'une orientation d'aménagement et de programmation en secteur UBa dans la commune d'Ensisheim
- Modification de l'OAP rue des champs à Meyenheim (secteur 1 AUc)
- Renforcement des protections environnementales (ajout d'emplacements réservés, protection de vergers à Oberhergheim et d'un arbre remarquable à Ensisheim)
- Suppression de l'emplacement réservé n°11 à Niederhergheim
- Extensions et créations de secteurs agricoles constructibles à des fins agricoles sous conditions (secteurs Ab)
- Modification du règlement du secteur Ac à Réguisheim
- Ajustement mineur du périmètre de la zone UB à hauteur de l'Intermarché
- Rectification de 3 erreurs matérielles (Réguisheim zonage, secteur Nv1 à Oberhergheim et article UE2)
- Autres Adaptations du règlement écrit
- Ajout d'une orientation trame noire
- Ajout d'annexes (porter à connaissance retrait gonflement argileux pour chacune des communes)

Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse suivante : **https://www.registre-dematerialise.fr/4598**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en version papier, durant toute la durée de l'enquête, du mercredi 24 mai au vendredi 23 juin 2023 inclus, dans les lieux d'enquête suivants :
- au siège de la communauté de communes, siège de l'enquête publique, située 6, Place de l'Eglise 68190 à ENSISHEIM à l'accueil située au R.D.C pendant 31 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux
- dans les mairies des communes membres aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Monsieur Jean-Claude HILBERT, directeur d'usine, retraité a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le vice-président du Tribunal Administratif de Strasbourg. Il recevra personnellement le public les jours et heures suivants :

- le mercredi 24 mai 2023 de 10 h à 12 h au siège de la communauté de communes du Centre Haut-Rhin située 6, Place de l'Eglise 68190 à Ensisheim
- le jeudi 8 juin 2023 de 16 h à 18 h à la mairie de Niederentzen située 14, rue Principale 68127 à Niederentzen
- le lundi 19 juin 2023 de 17 h à 19 h à la mairie d'Oberhergheim située 72, rue Principale 68127 à Oberhergheim
- le vendredi 23 juin 2023 de 10 h à 12 h au siège de la communauté de communes Centre Haut-Rhin située 6, Place de l'Eglise 68190 à Ensisheim.

Pendant la durée de l'enquête publique, un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations et propositions directement est ouvert à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/4598

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-4598@registre-dematerialise.fr
Les observations transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé : **https://www.registre-dematerialise.fr/4598** et donc visible par tous.

Bien vivre à Meyenheim

Don du sang

Le 11 avril dernier, la seconde collecte de sang de l'année a eu lieu à Meyenheim.
Comme d'habitude, les généreux donateurs étaient au rendez-vous.

Malgré tout, les réserves de sang restent insuffisantes et nous avons besoin de votre mobilisation.
Les malades vous remercient.

Anniversaires

Le 13 avril, Madame le Maire et les adjoints sont allés saluer Monsieur Gérard Wolf, maire honoraire de Meyenheim qui fêtait ses 80 ans.

Nous lui renouvelons toutes nos félicitations pour ce bel âge.

Le 9 mai, avec les membres de l'UNC, Madame le Maire et les adjoints ont rendu visite à Monsieur Julien JEGGY, président de l'UNC, à l'occasion de son 85ème anniversaire.

Collecte Ligue contre le cancer

La somme de 6427,20 € a été collectée dans notre commune au profit de la ligue contre le cancer.
Merci à vous tous pour votre générosité et plus particulièrement à toutes nos équipes de quêteuses.

La parole aux associations

Les Amis du Nepomuk

“Mer Rede Elsassisch in Maiena”

« Les Amis du Nepomuk remercient toutes les nombreuses personnes qui ont eu la gentillesse de venir les voir. Nous leur donnons rendez-vous l’année prochaine ».

Rachel BRUDER, Vice-Présidente

Le mois de mars a été marqué par le retour tant attendu de la troupe de théâtre Alsacien à Meyenheim. Sous la direction de « Goulou », les talentueux comédiens et comédiennes ont séduit le public lors des 3 représentations qui ont eu lieu le 25 mars, les 1er et 2 avril à la salle de musique.
Des heures de répétition ainsi qu’un grand travail de préparation ont été nécessaires afin que ce rendez-vous soit digne d’un grand spectacle.

A toutes et à tous, bravo !

Club de la Bonne Humeur

« Pour fêter l'arrivée du printemps, les membres du Club de la Bonne Humeur se sont retrouvés au Restaurant Le Domaine du Moulin à Ensisheim, jeudi 30 Mars. Voir la photo qui illustre la première page de ce bulletin.
Un beau moment de partage autour d'une table où nous avons régalé nos papilles dans une belle ambiance conviviale.

Un service assuré par un serveur néo-zélandais très sympathique a enchanté nos participantes. Une belle sortie qui ne demande qu'à être renouvelée ».

Claudine KUHN,
Présidente

Société de musique Fraternité

La Société de musique Fraternité vous invite à la Fête de la Musique 2023 qui aura lieu samedi 17 juin à partir de 19h00 sur le parvis de la salle de musique, rue de l'Ill.

Au programme musical : école de musique "Les Notes de l'Ill" de Meyenheim et comme guest un combo jazz band de l'école de musique de Hartmanswiller; Harmonie intercommunale; Duo guitares; DJ tous styles et karaoké.
Scène ouverte également :
Merci de vous adresser au préalable à Eric TREHIOU - 13, rue St Michel - 07 68 40 11 38 (SMS ou 19h-20h). Restauration : grillades, frites, bière pression et autres boissons. Scène couverte et moyens de sonorisation et d'éclairage (et réfrigérants !).

Lotos - 13 et 14 mai 2023

La Société de musique Fraternité vous invite à ses lotos le samedi 13 mai 2023 à 20h00 et le dimanche 14 mai 2023 à 14h00, salle polyvalente à Meyenheim. Lots : uniquement bons d'achat multi-enseignes jusqu'à 600€.

Assemblée générale de la Société de musique - 2 juillet 2023 à 10h00.

La Société de musique Fraternité invite l'ensemble de ses membres, élèves et parents des élèves de l'école de musique "Les Notes de l'Ill" et sympathisants à son Assemblée générale le dimanche 2 juillet 2023 à 10h00 à la salle de musique, rue de l'Ill.

Auditions de la classe de chant de l'école de musique

sous la direction de Nathalie ROHRBACH
-Répertoire lyrique, accompagné à l'orgue, église St Pierre et Paul de Meyenheim: le dimanche 2 juillet à 17h00.
-Répertoire chansons de variétés, accompagné à la guitare, salle de musique, rue de l'Ill à Meyenheim: dernière semaine de juin (date à venir).

Les amateurs de la gaule

Le jeudi de l'Ascension 18 mai à midi, les Amateurs de la Gaule organise un repas sanglier à la broche préparé et servi sur place, accompagné de crudités, frites et suivi d'un dessert et café pour 18 euros.
Attention : les places sont limitées à 60 repas maximum.
Vous pouvez réserver auprès de Christian VONTHRON au 06 86 00 40 75 ou Eric Zimmermann au 06 06 90 64 18.

L'AGM organise les lotos du samedi 27 et dimanche 28 mai à la salle polyvalente de Meyenheim.

L'Amicale des Donneurs de Sang

Alors que la crise sanitaire a grandement fragilisé les collectes de sang en France, l'Etablissement Français du Sang appelle les donneurs à se mobiliser avant la période estivale, durant laquelle les dons sont d'ordinaire moins nombreux que le reste de l'année.
Pour information, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France pour répondre aux besoins des patients dans les hôpitaux.

L'amicale des donneurs de sang vous invite à participer à sa prochaine collecte du lundi 11 juillet à MUNWILLER à la salle communale aux horaires habituels 16 h 30 - 19 h 30
Renseignements : Charles HEGY 03 89 81 70 95

Association MM LOISIRS

« Pour finir cette année riche en manifestations, MM Loisirs organise le 24 juin à la salle polyvalente la kermesse des écoles du RPI.
Nous vous attendons nombreux et nombreuses, de belles surprises attendent vos enfants.
Le matin, les enfants nous présenteront leur spectacle, le midi, vous pourrez vous restaurer sur place.

L'après-midi de 13h30 à 17h00, les enfants pourront profiter de nombreux jeux et, et, et… Venez pour le découvrir ! »

.

Fabien Gazonnet,
Président,

Les délibérations

Délibérations Conseil Municipal du 14 mars et du 27 avril 2023

(les délibérations complètes sont consultables sur le site internet de la commune)

Budget - Service général

Approbation du compte administratif 2022

Le compte administratif 2022 a été approuvé avec les résultats suivants :
- en fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 313 541,80 €, les recettes à 3 307 636,93 €, soit un excédent de 1 994 095,13 €.
- en investissement, les dépenses s'élèvent à 1 750 891,05 €, les recettes à 3 255 321,44 €, soit un excédent de 1 504 430,39 €.

L'excédent global est de 3 498 525,52 €. A déduire de l'excédent les restes à réaliser de 18 777,80 € (travaux engagés en 2022 et payés début 2023).

Taux d'imposition 2023

Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale. A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux 2022 pour l'année 2023 soit 20,47% pour le Foncier bâti et à 27,80 % pour le Foncier non bâti, et de fixer la taxe d'habitation à 6,30%.

Budget primitif 2022

Le budget primitif 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes en fonctionnement à 2 757 265,13 € et en investissement à 3 769 975,52 €.

Budget - Service eau-assainissement

Approbation du compte administratif 2022

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2022 avec les résultats suivants :
- en fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 169 081,87 €, les recettes s'élèvent à 169 938,72 €, soit un excédent de 856,85 €.
- en investissement, les dépenses s'élèvent à 35 199,27 €, les recettes s'élèvent à 71 285,29 € soit un excédent de 36 086,02 €.

L'excédent global est de 36 942,87 €.

Vote du prix de l'eau et de la taxe d'assainissement 2023

Le Conseil Municipal décide de maintenir :
- le prix de l'eau à 2,25 € par m3,
- le montant de la location compteur à 30 € par an
- la taxe d'assainissement à 41 € par personne et par an.

Budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes en fonctionnement à 198 425,05 € et en investissement à 88 486,02 €.

Budget – Lotissement Le Moulin

Approbation du compte administratif 2022

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2022 avec les résultats suivants :
- en fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 980 789,68 €, les recettes s'élèvent à 974 666,67 €, soit un déficit de 6 123,01 €.
- en investissement, les dépenses s'élèvent à 974 666,67 €, les recettes s'élèvent à 974 000 € soit un déficit de 666,67 €. Le déficit global est de 6 789,68 €.

Budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes en fonctionnement à 2 124 364,68 € et en investissement à 1 553 369,35 €.

Délégation de signature

La commune n'a pas exercé son droit de préemption pour :
- le bien d'une superficie de 2 ares 03 section 30 parcelle n° 238/9 sise 56B rue de la gare.
- le bien d'une superficie de 28 ares 79 section 44 parcelle n° 15 sise CD201.

Contrat de Territoire Région de Colmar 2022-2025 avec la Collectivité européenne d'Alsace

Le Conseil Municipal a adopté le contrat de Territoire afin de bénéficier d'un accompagnement de la Collectivité européenne d'Alsace au titre des fonds financiers dédiés : Fonds Communal Alsace, Fonds d'Attractivité Alsace, Fonds d'innovation territoriale.

Lotissement le Moulin -Vente de terrain

Le lot n° 1 d'une superficie de 4 ares 87 a été attribué à M. WERNER Joris et Mme DESERT Soline.

Main-Levée

Le Conseil Municipal décide la levée du droit de résolution sur la parcelle n° 159/39 section 29 sise 1 rue des Lilas à Meyenheim.

ONF : Etat de prévision des coupes

L'état prévisionnel des coupes chablis et bois non façonné a été approuvé pour un montant prévisionnel de recettes de 7 140 € correspondant à un volume de 204 m3 ;

Revalorisation pour occupation du domaine routier des opérateurs de télécommunications

La redevance 2023 pour occupation du domaine public routier communal due par les opérateurs de télécommunication a été fixée à 1 375,96 €.

Subventions

Les subventions suivantes ont été attribuées :
- 1 000 € aux amateurs de la gaule pour la fourniture de bois pour les travaux de remplacement des escaliers d'accès à l'étang effectué en propre régie par l'association.
- 475 € aux classes de GS/CP et CE1/CE2 pour la sortie scolaire au palais du pain d'épices à Gertwiller et au centre d'interprétation du patrimoine Ateliers de la Seigneurie à Andlau,
- 36 € à l'association sportive du Collège Victor Schœlcher pour 12 collégiens domiciliés à Meyenheim,
- 30 € au collège Champagnat d'Issenheim pour alléger le coût d'un voyage scolaire concernant un élève domicilié dans la commune,

Projet école – périscolaire – mairie

Suite à l'appel d'offres, les lots ont été attribués aux entreprises suivantes :

Lot	Intitulé	Entreprise	Ville	Montant
1	Gros œuvre / terrassement / Démolition structurelle	MADER SA	GUEBWILLER	1 514 967.27 €
2	Ossature bois / charpente bois	Pas de réponse - nouvel appel d'offre en cours		
3	Désamiantage - Curage - Démolition non structurelle	GCM DEMOLITION	BOUXWILLER	88 520.00 €
4	Couverture - étanchéité	SCHOENENBERGER	COLMAR	371 700.00 €
5	Menuiserie Extérieures aluminium / occultation	SAMSON	ENSISHEIM	273 892.00 €
6	Menuiseries extérieures bois	ATELIER KLEIN	HARTZVILLER	60 000.00 €
7	Isolation extérieure / bardage bois / ravalement	PEINTURE LAMMER	WIHR-AU-VAL	178 023.50 €
8	Echafaudages	ECHAPRO	MULHOUSE	32 599.82 €
9	Serrurerie / Métallerie	ROMAN Sàrl	BLOTZHEIM	58 635.58 €
10	Cloisons / doublages / faux plafonds	REGO Plâtrerie	LAUTENBACH	283 000.00 €
11	Menuiserie intérieur bois	KLEINHENNY PIERRE SAS	ILLZACH	347 769.28 €
12	Chapes	TECHNOCHAPE	KINGERSHEIM	40 000.01 €
13	Sols souples	ALSASOLS	BOLLWILLER	22 570.00 €
14	Carrelage - Faïences	LUTTRINGER HESSLE	CERNAY	63 036.50 €
15	Parquets bois	SINGER PARQUETS	GRIESBACH AU VAL	116 052.95 €
16	Peinture intérieure	MSP PEINTURE	MUNSTER	68 495.50 €
17	Nettoyage de mise en service	SAINES EUROCLEAN	Pfastatt	4 168.90 €
18	Ascenseurs	ORONA EST	STRASBOURG	40 150.00 €
19	Aménagements extérieurs / Terrassement	Offre incomplète - nouvel appel d'offre en cours		
20	Electricité	PARELEC SARL	WALHEIM	339 967.09 €
21	Installation sanitaire	Offre en cours de négociation		
22	Chauffage / Ventilation	LABEAUNE JMC	SUNDHOFFEN	487 078.93 €
23	Réseaux extérieurs - Assainissement	TRAVAUX PUBLICS DU VIGNOBLE	ROUFFACH	58 502.35 €
24	Forage de puits	Offre en cours de négociation		
25	Equipements de cuisine	ELECTRO SERVICE PRO	ILLZACH	17 771.37 €
				4 466 901,05 €

Le montant estimatif des lots 2, 19 et 21 et 24 s'élève à 609 000 €.

Rex'anim

L'association Rex'anim de Réguisheim organise un accueil collectif de mineurs du 10 au 28 juillet 2023 à l'espace des Trois Cœurs de Réguisheim. Elle sollicite la commune pour la prise en charge d'une participation à hauteur de 2,50 € par jour et par enfant accueilli et domicilié à Meyenheim. Le Conseil Municipal a émis un avis favorable.

Permis de construire

Le Conseil Municipal a pris connaissance des permis suivants :
- construction de bâtiments pour le stockage de matériel agricoles avec couverture en panneaux photovoltaïques sis 10 RD 3 bis, déposé par l'EARL de Meyenheim,
- Modification (démolition et reconstruction) d'une maison existante avec implantation d'une piscine sise 12 rue de l'Eglise, déposé par M. WEINZAEPFLEN Lucas et Mme LEUCK Elodie.
- Construction d'une maison individuelle 11 rue de Munwiller, déposé par M. et Mme JUDAS Joël et Annette.
- Construction d'une maison individuelle 1 rue du meunier, déposé par M. JEANGEORGES Benjamin et Mme KIEFFER Amandine.
- Construction d'une maison individuelle 2 rue du meunier, déposé par M. JEANGEORGES Nicolas et Mme UNTERSINGER Sara.
- Permis de construire modificatif pour la nouvelle mairie 7 rue de l'Eglise, déposé par la commune de Meyenheim

DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU CENTRE HAUT-RHIN

Au cours de la séance du Conseil de Communauté en date du 23 mars 2023 les délégués ont approuvé les comptes administratifs et budgets primitifs suivants :

Comptes Administratifs

Budget Principal	Excédent de fonctionnement Excédent d'investissement Déficit crédits reportés Soit un excédent total de	1 858 084,78 € 259 782,07 € - 343 951,39 € 1 773 915,46 €
Budget Enfance et Jeunesse	Excédent de fonctionnement Excédent d'investissement Déficit crédits reportés Soit un excédent total de	454 044,00 € 12 165,15 € -388 885,72 € 77 323,43 €
Budget Ordures Ménagères	Excédent de fonctionnement Excédent d'investissement Déficit de crédits reportés Soit un excédent total de	120 814,44 € 331 807,68 € -280 000,00 € 172 622,12 €
Budget ZAID Ensisheim-Réguisheim	Excédent de fonctionnement Déficit d'investissement Soit un excédent total de	1 214 910,08 € -1 638 245,29 € -423 335,21 €
Budget ZA9 Développement Economique	Excédent de fonctionnement Déficit d'investissement Soit un excédent total de	3 740 486,44 € -4 229 412,82 € -488 926,38 €

Soit un excédent global sur les cinq budgets de 1 111 599,42 €.

Analyse

Budget Principal

La hausse du résultat de fonctionnement par rapport à 2021 s'explique du fait de l'augmentation de 290 000 € des recettes d'impôts et taxe. Les dépenses d'investissement sont constituées pour l'essentiel des opérations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée à hauteur de 1 000 000 € et du remboursement de la dette 37 000 €.

Budget Enfance et Jeunesse

La contribution du budget général à ce budget est de 1 150 000 €.

Budget Ordures Ménagères

L'année 2022 a permis d'engager une réflexion globale et structurante débouchant sur une nouvelle politique de gestion des déchets : extension des consignes de tri des emballages ménagers et généralisation du tri à la source des biodéchets comme prévu par la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)

Budget ZAID Ensisheim-Réguisheim

L'année 2022 a permis la poursuite de l'aménagement du parc d'activités et le paiement des fouilles archéologique pour un montant de 920 000 €. La dette globale s'élève à 6 300 000 € au 31 décembre 2022. La remontée actuelle et très rapide des taux d'intérêts va peser sur l'équilibre de ce budget.

Budget ZA9 Développement Economique

L'année 2022 a permis la poursuite des travaux d'aménagement des différentes zones artisanales pour la somme de 1 300 000 €. Sept terrains ont été vendus pour la somme de 490 000 €.

Vote des taxes

Le Conseil de Communauté a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

4. Budgets primitifs 2021

Budgets	Fonctionnement	Investissement	Total
Principal	9 605 000 €	8 270 000 €	17 875 000 €
Enfance Jeunesse	1 235 000 €	1 185 000 €	2 345 000 €
Ordures Ménagères	2 429 000 €	762 000 €	3 191 000 €
ZAID	17 019 000 €	15 220 000 €	32 239 000 €
ZA9	11 824 000 €	11 209 000 €	23 033 000 €
Total	42 112 000 €	36 646 000 €	78 758 000 €

La politique volontariste du Centre Haut-Rhin de développement du territoire en favorisant l'investissement a pu attirer de nouvelles entreprises, source d'emploi et de recettes fiscales supplémentaires. La mise en place des Zones d'Activités a pu encourager la création de lus de 4 600 emplois directs

Elle permet également de faire face à la baisse des dotations de l'Etat et de renforcer la solidarité intercommunale à travers :

- la prise en charge de 50% du coût du FPIC des communes 200 000 €,
- la mise en place d'un fonds de concours 250 000 €,
- la mise en place d'une dotation de solidarité communautaire 300 000 €.

Par ailleurs les délégués ont décidé :
- de valider le compte rendu de l'examen des comptes 2022 par le Comité de mutualisation de suivi et d'évaluation des services communs de la Ville d'Ensisheim et du Centre Haut-Rhin,
- la création d'un service développement touristique au sein de du Centre Haut-Rhin et d'instituer une taxe de séjour intercommunal à compter du 1er janvier 2024,
- d'accorder une subvention de 900 € à l'EARL Jaeggy Martin dans le cadre de l'acquisition d'un groupe moto-pompe d'irrigation insonorisé, permettant de réduire les nuisances sonores à proximité des habitations,
- la création de 3 emplois d'agents saisonniers destiné à favoriser l'accueil de jeunes pour une première expérience professionnelle dans la filière administrative ou technique,
- d'approuver les objectifs de la procédure d'évolution du PLUi visant à permettre l'extension sur une superficie de 7 hectares de l'entreprise industrielle Liebherr à Niederhergheim,
- d'approuver les opérations 2023 du schéma directeur vélo-piéton avec notamment la liaison Munwiller-Meyenheim le long de la Vieille Thur,
- la vente sur la Zone Industrielle Ill-Thur de deux parcelles d'une superficie de 79 et 23 centiares pour un montant total de 2 172 € TTC,
- d'autoriser le Président à signer la convention de transfert de gestion avec la Collectivité européenne d'Alsace pour les travaux d'aménagement du Lieu-dit Thurwald à Niederhergheim.

Le Président a informé le Conseil de Communauté qu'il a utilisé les délégations de compétences pour l'attribution de marchés de service et de travaux dans les zones d'activités.

Agenda

Quelques dates à retenir :

Lotos de nos associations locales à la salle polyvalente **:**
Samedi 13 et dimanche 14 mai organisées par la Société de musique fraternité
Samedi 27 et dimanche 28 mai organisés par les Amateurs de la gaule
Samedi 17 et dimanche 18 juin organisés par l'UNC en partenariat avec le FC Meyenheim

Jeudi 18 mai : repas « sanglier à la broche organisé par les Amateurs de la Gaule- étang de pêche

Samedi 17 juin : Fête de la Musique 2023 qui aura à partir de 19h00 sur le parvis de la salle de musique, rue de l'Ill.

Samedi le 24 juin : à la salle polyvalente la kermesse des écoles du RPI.

Dimanche 2 juillet : auditions de la classe de chant de l'école de musique sous la direction de Nathalie ROHRBACH, à l'église St pierre St Paul de Meyenheim

Samedi 11 juillet : Collecte de sang à la salle communale de MUNWILLER aux horaires habituels
16 h 30 - 19 h 30

VENEZ NOMBREUX !